

QUESTIONNAIRE (récapitulatif des questions posées)

Merci d'y répondre par voie électronique uniquement, un lien vous parviendra par courriel ainsi qu'un code d'activation personnel

Ce questionnaire comporte une série d'affirmations, sur lesquelles nous vous demandons de vous positionner. Vous avez également la possibilité d'indiquer des remarques complémentaires sous chacune de ces affirmations.

Suivant le domaine que vous représentez, il se peut qu'il vous soit difficile de répondre à certaines questions. La colonne "sans avis" permet de répondre à ce cas de figure.

D'avance nous vous remercions pour l'attention que vous porterez au présent questionnaire.

1. LES CONSTATS ET LIMITES DU DISPOSITIF ACTUEL

1.1. Un large bilan du dispositif social cantonal est exposé dans le rapport, est-ce que celui-ci vous semble conforme à la réalité que vous percevez ?

D'accord ✓	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Sans avis
---------------	--------------------	---------------------------	-----------------	--------------

1.2. Le Conseil d'État conclut à la nécessité de réformer ces prestations. Partagez-vous cette vision ?

D'accord ✓	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord	Sans avis
---------------	--------------------	---------------------------	-----------------	--------------

1.3. Avez-vous des commentaires à apporter à l'analyse du Conseil d'Etat ? **Oui**
(cf. annexe).

2. LA REDÉFINITION DES PRESTATIONS SOCIALES – VISION D’AVENIR

2.1. Le Conseil d’Etat propose une redéfinition des prestations sociales. Il prévoit d’introduire une prestation complémentaire cantonale (PCC). Vous considérez une telle PCC :

Pertinente ✓	Assez pertinente	Pas vraiment pertinente	Pas pertinente	Sans avis
------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	------------------

2.2. Avez-vous des commentaires à apporter au sujet de la PCC ? **Non.**

2.3. Le Conseil d’Etat est d’avis – dans une vision à futur (chapitre 5) – que les personnes ne devraient percevoir au plus que deux prestations : un subside avec ou sans prestation complémentaire cantonale, ou un subside avec ou sans aide sociale. Vous considérez cette vision :

Pertinente ✓	Assez pertinente	Pas vraiment pertinente	Pas pertinente	Sans avis
------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	------------------

2.4. Avez-vous des commentaires à apporter au sujet de la vision proposée ? **Non.**

3. RÉFORME DES SUBSIDES LAMAL

3.1. La première étape de la Redéfinition des prestations sociales (chapitre 6.1) propose de modifier le barème des subsides ordinaires LAMal (classifications 1-5) en le linéarisant, afin de supprimer les effets de seuil, à l’entrée, à la sortie et entre les classifications. Cette réforme vous semble :

Pertinente ✓	Assez pertinente	Pas vraiment pertinente	Pas pertinente	Sans avis
------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	------------------

3.2. Avez-vous des commentaires à apporter sur cette réforme des subsides LAMal ? **Oui (cf. annexe).**

3.3. Si les projections finales démontrent que le modèle proposé ne parvient pas à atteindre l’objectif financier, pensez-vous que le Conseil d’Etat doit privilégier :

Le modèle ✓	Plutôt le modèle	L’équilibre	Plutôt l’objectif financier	L’objectif financier	Sans avis
-----------------------	-------------------------	--------------------	------------------------------------	-----------------------------	------------------

3.4. Avez-vous des commentaires à apporter sur l’option qu’il convient de privilégier ? **Non.**

4. DÉPLAFONNEMENT DES AVANCES DE CONTRIBUTIONS D'ENTRETIEN

- 4.1. Le Conseil d'Etat propose de dé plafonner les avances de contributions d'entretien à hauteur des pensions alimentaires dues (chapitre 6.2). Cette réforme vous semble :

Pertinente ✓	Assez pertinente	Pas vraiment pertinente	Pas pertinente	Sans avis
------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	------------------

- 4.2. Avez-vous des commentaires à apporter à cette proposition de dé plafonner les avances ? **Non.**

5. RAISONE, RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE

- 5.1. Le Conseil de la facture sociale a pris l'option de lancer un vaste chantier de réforme de l'aide sociale, le projet RAISONE (chapitre 6.3). Les objectifs poursuivis (Renforcer la gouvernance de l'aide sociale / Simplifier l'intervention des services sociaux en termes d'aide matérielle / Repenser le rôle et les missions des intervenants) vous semblent-ils :

Pertinent ✓	Assez pertinent	Pas vraiment pertinent	Pas pertinent	Sans avis
-----------------------	------------------------	-------------------------------	----------------------	------------------

- 5.2. Avez-vous des commentaires à apporter sur la volonté de mener cette réforme ? **Non.**

6. ETAPES DE REDÉFINITION DES PRESTATIONS SOCIALES

- 6.1. Dans son rapport le Conseil d'Etat propose de réformer par étapes les prestations sociales : linéarisation des subsides LAMal, dé plafonnement des avances de contributions d'entretien, réforme de l'aide sociale puis prestation complémentaire cantonale. Une réforme par étapes vous semble :

Pertinente ✓	Assez pertinente	Pas vraiment pertinente	Pas pertinente	Sans avis
------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------	------------------

- 6.2. Avez-vous des commentaires à apporter au sujet d'une redéfinition des prestations opérée par étapes ? **Non.**